Saint-Paul
d'Abbotsford

Aux personnes et organismes de Saint-Paul-d'Abbotsford

AVIS DE PROMULGATION

PPCMOI 605, RUE PRINCIPALE EST

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford :

QUE lors de la séance tenue le 4 juin 2024, le conseil de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford a procédé à l'adoption du PPCMOI pour le 605, rue Principale est à Saint-Paul-d'Abbotsford;

QUE lors de la séance du 19 juin 2024, la MRC de Rouville a approuvé par la résolution 24-06-131 la conformité au SADR en date du 21 juin 2024;

QUE le PPCMOI sera officiellement en vigueur ce 26 juin 2024;

QUE le PPCMOI ci-haut mentionné est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Saint-Paul-d'Abbotsford situé au 926, rue Principale Est, à Saint-Paul-d'Abbotsford, aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À Saint-Paul-d'Abbotsford, ce vingt-sixième jour du mois de juin 2024.

Le directeur général,

Jean-Raphaël Cloutier